

JUGEMENT
RENDU CONTRE
ÉTIENNE DOLET,
IMPRIMEUR A LYON.

(Documents à ajouter à la notice publiés dans la *Revue du Lyonnais*, tome II,
page 220).

Etienne Dolet, l'un des hommes les plus savants de son temps, et imprimeur à Lyon, a eu une vie très agitée. L'abbé Goujet et la *Biographie universelle* le font naître à Orléans vers 1509. Après avoir étudié les lettres grecques et latines à Paris, à Padoue et à Venise, où il remplit aussi les fonctions de secrétaire de Jean de Langeac, ambassadeur de France auprès de cette république, il alla suivre des cours de droit à Toulouse ; il fut banni par le parlement de cette ville en 1533, pour avoir critiqué ses arrêts dans une harangue. Il se rendit à Paris, puis à Lyon, où il se fit imprimeur (1) et où il fut poursuivi en 1536 pour homicide ; mais ayant prouvé que l'homme qu'il avait tué avait voulu l'assassiner, il obtint sa grâce. Dolet ne tarda pas à encourir des poursuites pour

(1) Nous consignons ici une lettre que Dolet écrivit, en 1539, au médecin Claude Millet, en lui envoyant, avec une dédicace, plusieurs ouvrages de Galien, imprimés chez lui, et cela avec le consentement du traducteur, maître Pierre Tollet, médecin de l'hôpital de Lyon :

Etienne Dolet à Claude Millet, médecin. Salut.

Ne penses pas, amy singulier, que me trouvant quelque fois en la com-